



Registre des Activités de Traitement

Conformité RGPD - Article 30

Organisation : Anderlecht Prévention Service : PASQ Version : 1.0 Date : 17 décembre 2025

1. Informations Générales

Responsable du traitement

Champ	Information
Nom de l'organisation	Anderlecht Prévention - Commune d'Anderlecht
Adresse	Rue du Chapelain 2, 1070 Anderlecht
N° BCE	[0xxx.xxx.xxx]
Représentant légal	Bourgmestre de la Commune d'Anderlecht
Contact	prevention@anderlecht.brussels

Délégué à la Protection des Données (DPO)

Obligatoire pour les autorités publiques et services sociaux (Art. 37 RGPD)

Champ	Information
Nom	Léon Twitte
Fonction	Délégué à la Protection des Données
Email	ltwitte@anderlecht.brussels
Téléphone	[À compléter]

2. Traitement : Gestion des Dossiers Sociaux

Identification

Nom	Gestion des dossiers d'accompagnement social
Département	PASQ - Pôle Accueil Social des Quartiers
Application	Application de Gestion des Usagers (Next.js/MySQL)

Finalités du traitement

Finalité	Description
Principale	Accompagnement social des usagers du service
Secondaire	Suivi des problématiques (logement, administratif, juridique)
Statistique	Rapports anonymisés pour pilotage du service

Base légale (Art. 6 RGPD)

Base légale	Justification
<input checked="" type="checkbox"/> Art. 6.1.e	Mission d'intérêt public - Accompagnement social communal
<input checked="" type="checkbox"/> Art. 6.1.c	Mission communale de prévention et d'accompagnement social

Catégories de données collectées

Donnée	Obligatoire	Sensible (Art. 9)
Nom, Prénom	Oui	Non
Date de naissance, Genre	Non	Non
Adresse, Téléphone, Email	Non	Non
Statut de séjour	Non	Potentiellement
Situation professionnelle, Revenus	Non	Oui
Problématiques sociales	Non	Oui
Données de santé	Non	Oui (Art. 9)
Décisions de justice (expulsion)	Non	Oui (Art. 10)

Destinataires des données

Destinataire	Type	Finalité
Gestionnaires PASQ	Interne	Accompagnement quotidien
Direction du service	Interne	Supervision, statistiques
Infomaniak SA	Sous-traitant	Hébergement technique

Transferts hors UE/EEE

Aspect	Détails
Transfert vers pays tiers	✗ Non
Localisation des données	Suisse (Infomaniak - data centers Genève)
Base du transfert	Décision d'adéquation de la Commission Européenne

Durées de conservation

Type de données	Durée	Justification
Dossiers actifs	Durée de l'accompagnement	Nécessité opérationnelle
Dossiers clôturés	5 ans après clôture	Obligations légales communales
Données archivées	Jusqu'à 10 ans	Archives communales
Logs de connexion	1 an	Sécurité informatique

3. Mesures de Sécurité

Sécurité technique

Mesure	Implémentation	Statut
Authentification	Google OAuth 2.0 (SSO)	 En place
Chiffrement en transit	HTTPS/TLS 1.3	 En place
Chiffrement au repos	Chiffrement base de données MySQL	 En place
Contrôle d'accès	Rôles (Admin, Gestionnaire)	 En place
Journalisation	Audit trail (createdBy, updatedBy, timestamps)	 En place
Sauvegardes	Quotidiennes, chiffrées	 En place
Protection DDoS	Pare-feu Infomaniak	 En place

Sécurité organisationnelle

Mesure	Description	Statut
Formation RGPD	Sensibilisation des gestionnaires	 En place
Accès limité	Seuls les gestionnaires autorisés	 En place
2FA	Via Google (recommandé)	Optionnel
Procédure de violation	Notification APD sous 72h	 À documenter

4. Droits des Personnes Concernées

Droit RGPD	Procédure	Délai
Accès (Art. 15)	Demande par email au DPO	30 jours
Rectification (Art. 16)	Via l'application ou demande au gestionnaire	Immédiat
Effacement (Art. 17)	Demande au DPO, analyse au cas par cas	30 jours
Limitation (Art. 18)	Marquage du dossier comme "limité"	30 jours
Portabilité (Art. 20)	Export des données en format Excel/PDF	30 jours
Opposition (Art. 21)	Analyse par le DPO	30 jours

🤝 5. Sous-Traitants

Sous-traitant	Pays	Objet	Contrat Art. 28
Infomaniak SA	🇨🇭 Suisse	Hébergement cloud (Jelastic)	⚠️ À établir
Google LLC	🇺🇸 USA (adéquat)	Authentification OAuth	✅ Google Workspace

6. Validation

Responsable du traitement**DPO****Direction du service**

Nom : _____

Date : ___/___/____

Nom : _____

Date : ___/___/____

Nom : _____

Date : ___/___/____

Références légales : RGPD (UE) 2016/679 | Loi belge du 30 juillet 2018 | APD - autoriteprotectiondonnees.be*Ce registre doit être tenu à jour et mis à disposition de l'Autorité de Protection des Données (APD) sur demande.*